

## Examen final - Initiateur-Entraîneur-Apnée IE1°/IE2° CODEP 68 – CRA Est

La Commission Apnée du CODEP 68 en co-organisation avec la CRA-Est et avec l'appui du Touring Plongée Mulhouse, organise un examen final **Initiateur-Entraîneur-Apnée IE1°/IE2°**.

Cet examen est ouvert à 6 candidats max (nous allons essayer d'ouvrir à 8 candidats).

RAPPEL : la formation est composée :

- **D'un stage d'encadrement en situation de 10 séances pratiques et 2 séances théoriques a minima**

Date : A effectuer entre le stage initial et l'examen final, copie du livret pédagogique devra être communiqué à l'organisation, au moins 15 jours avant l'examen final.

Lieu : Dans vos clubs respectifs, en milieu artificiel/naturel avec votre tuteur de stage.

Contenu : Evaluation des connaissances du futur initiateur, de sa capacité à dispenser à ses élèves un savoir-faire et un savoir-être.

Le tuteur de stage, pour les compétences visées dans la séance, barre la mention inutile « OK » ou « A revoir », ajoute les observations, date et signe les séances. Il donnera un avis « favorable » ou « défavorable » au terme de ces séances.

- **D'un examen final sur 2 demi-journées :**

Dates :

- jeudi 9 avril : épreuve du 1<sup>er</sup> groupe. Lieu : Sélestat (67)

- samedi 2 mai : épreuves des 2<sup>ème</sup> et 3ème groupes : pédagogie et organisation.

Lieu : Mulhouse (68)

**Tarif d'inscription à l'examen final : 60.00 € + 12.00 € pour la carte IE1° ou IE2°.**

**Description des lieux d'examen :**

- Piscine de Sélestat pour les épreuves du 1er groupe et de Bourzwiller à Mulhouse pour l'épreuve 1 du 2ème groupe.
- Examen écrit : Club House du Touring Plongée Mulhouse.

L'équipe pédagogique est composée des moniteurs fédéraux suivants :

- Arnaud PONCHE, responsable apnée CODEP 68, MEF2
- Olivia FRICKER, MEF2
- Hélène GASS, MEF2 stagiaire
- Pierre-Alexandre TERRIER, MEF2 stagiaire
- Remy HEULLE, MEF1
- Jean-Marie LATSAGUE, MEF1
- Manu SIRAUD, MEF1
- Mickaël SCHAEDELIN, MEF1.

Cette équipe sera accompagnée par des Initiateurs Apnée IE2, souhaitant se préparer à l'avenir au MEF1 apnée.

Nous vous recommandons de consulter dès maintenant sur le site de la FFESSM le livret pédagogique 'Initiateur-Entraîneur fédéral' ([apnee.ffessm.fr](http://apnee.ffessm.fr)) qui vous a été remis lors du stage initial.

N'hésitez pas à consulter également le texte officiel concernant l'initiateur-entraîneur-apnée disponible sur le site de la FFESSM à l'adresse suivante :

<https://apnee.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/03/93f6ef70c5562c2805fd57037cceda4ef8aadcd4.pdf>

- Les fiches d'inscriptions et les chèques de règlement à l'ordre de : **FFESSM – CODEP 68** pour les 60 euros et un chèque de 12 euros à l'attention de CR FFESSM Grand Est - sont à adresser à Arnaud PONCHE qui est responsable des dossiers.

**Arnaud PONCHE**  
**53 rue des Grains**  
**68200 MULHOUSE**

**Arnaud PONCHE**  
Responsable Commission Apnée CODEP 68  
<http://www.codep68.fr>  
Informations : [apnee.stage@orange.fr](mailto:apnee.stage@orange.fr)

**FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN FINAL IE1° - CODEP 68 - CRA Est APNEE**

**A ENVOYER AVANT LE 5 AVRIL**

**NOM :**

**Prénom :**

**e- Mail :**

**Téléphone :**

**Date de Naissance :**

**N° DE CLUB et NOM DE CLUB :**

**N° LICENCE :**

**Adresse complète :**

**FFESSM**

**Joindre :**

- copie de la licence FFESSM en cours de validité
- copie de la carte d'apnéiste
- copie de la carte de RIFAA
- certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée
- Courrier de recommandation du Président du club d'appartenance
- Chèque de 60.00€ à l'ordre de : **FFESSM- CODEP 68**
- Chèque de 12.00€ à l'ordre de : **CR FFESSM Grand Est**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**